**Faq covid du ministère du 17 juin 2021 : les changements**

Textes de référence:

* [Faq du 15 juin 2021](https://intra.snuipp.fr/IMG/pdf/210615_faq_men.pdf)
* [Faq du 17 juin 2021](https://intra.snuipp.fr/IMG/pdf/210617_faq_men.pdf)
* [Protocole sanitaire juin 2021](https://intra.snuipp.fr/IMG/pdf/2106_protocole_santitaire_men.pdf)

Depuis la circulaire du secteur n°14758 du 3/06/21, deux mises à jour de la FAQ du MEN sont parues. La [première du 15/06/21](https://intra.snuipp.fr/IMG/pdf/210615_faq_men.pdf) comportait quelques modifications mineures et nous étions en attente d’une seconde en lien avec les annonces du premier ministre. Cette circulaire reprend donc l’ensemble des modifications de ces deux mises à jour.

1. **Nouveau protocole sanitaire**

La FAQ annonce un nouveau protocole sanitaire qui reprend les grandes lignes de la mise à jour de la FAQ:

* levée de l’obligation du port du masque en espace extérieur et maintien de l’obligation pour tous (sauf élèves de maternelle) en espace clos,
* une aération d’au moins 5 minutes doit également avoir lieu toutes les heures,
1. **Port du masque**

Si l’obligation du port du masque est levée à l’extérieur, il reste obligatoire à l’intérieur pour toutes et tous y compris les accompagnateurs, quelle que soit l‘activité. Les élèves de maternelle restent non assujettis à cette obligation.

1. **Musique et chorale**

La FAQ affirme que le port du masque “n’empêche absolument pas” la pratique de ces activités en intérieur. A l’extérieur le port du masque n’est plus obligatoire mais une distanciation de deux mètres entre élèves est “recommandée”.

1. **Journée “portes ouvertes”**

Elles sont de nouveau autorisées dans le respect strict des gestes barrières, mais avec des recommandations nombreuses:

* il est conseillé de les tenir en extérieur
* en espace clos, “recommandation” d’une jauge d’une personne pour 4m².
* visite virtuelle et visio/audio conférence sont à privilégier.
1. **Tests**

Des opérations de dépistage ciblées peuvent également être organisées en école:

* dans les écoles et établissements scolaires situés les départements où le virus circule activement et les départements où l’incidence est en hausse,
* dans les écoles et établissements scolaires situés dans les lieux où sont identifiés des nouveaux variants, le variant indien « Delta » en premier lieu.